

Image not found or type unknown



Remboursement abonnement alicé

Par **jaffeux**, le **06/07/2008 à 20:40**

Bordeaux le 06/07/2008
J'ai souscrit un contrat téléphonique avec Alice en Mars 2004, sur lequel il est spécifié noir sur blanc que je ne paie pas d'abonnement.
Dès les premières factures, Alice m'a facturé 5 € par mois d'abonnement.
Malgré mes appels ma demande est restée vaine.
Aujourd'hui je résilie mon contrat téléphonique avec Alice et je leur demande de me rembourser (Par lettre recommandée les 240 € de trop perçu soit 48 mois à 5 €).
Leur réponse est bien sûr négative.
Que puis-je faire pour obtenir gain de cause.
Association de consommateurs ?
Merci
Bruno